

# Dépistage rapide de l'alcool en 1<sup>ère</sup> ligne de soins

Fiche informative destinée aux médecins généralistes

## Etape 1 : Évaluer la quantité d'alcool hebdomadaire moyenne du.de la patient.e, en unités standard

Exemple de phrase: *Vous arrive-t-il de consommer de la bière, du vin ou d'autres boissons alcoolisées ? Quelle boisson alcoolisée consommez-vous de préférence ?*

Ensuite, utiliser le tableau d'équivalence des unités (verso) ou un calendrier de consommation en consultation

## Etape 2 : Diagnostic du type de consommation → attitude appropriée

Faible risque	À risque	Nocive	Dépendance
Sous les seuils max recommandés	✓ >10U/semaine (homme ou femme) ✓ Conduite sous alcool ✓ Enceinte et conso ✓ >4U en 2h (femme) ou > 6U en 2h (homme)	Conso alcool à risque + effet négatif sur la santé (ex: RGO, HTA, dépression, trouble de l'équilibre,...)	« Perte de la liberté de s'abstenir »
→ Encouragement	→ Intervention brève	→ Intervention brève	→ Prise en charge spécialisée (psy + médication) → Renvoi éventuel vers les RSSA

Source : société française d'alcoologie

### Qu'est-ce que l'intervention brève ?

- Donner un conseil minimal, d'une manière empathique et sans jugement
- Expliquer quels sont les risques personnels d'un usage d'alcool nocif et évoquer la nécessité de changement
- Clarifier quelles peuvent être les quantités d'alcool acceptables
- En complément, remettre au.à la patient.e un folder d'information et/ou le tableau des unités standards (verso)
- Au besoin, rediriger vers un.e psychologue de première ligne (psy 107)

### Quel réseau si je me sens dépassé.e ?

- Pour référer un.e patient.e vers une prise en charge spécialisée : faire appel aux réseaux d'aide et de soins spécialisés assuétudés (RSSA) : [https://www.feditowallonne.be/Reseaux-d-aide-et-de-soins-specialises-assuetudes\\_48.html](https://www.feditowallonne.be/Reseaux-d-aide-et-de-soins-specialises-assuetudes_48.html)
- Pour bénéficier d'une aide directe sur une situation : « Docs to docs » de la cellule alcool de la SSMG

	Mail (réponse dans les 5 jours)	Téléphone (en cas d'urgence)
<b>Eric Paquet</b>	epaquet2729@gmail.com	0474/34.08.65
<b>Nathalie Tilman</b>	drtilmant@gmail.com	063/44.64.48
<b>Bernadette Scomann</b>	bernasco@hotmail.fr	0495/18.05.16

- Pour programmer un sevrage à l'hôpital : entretenir un lien privilégié avec un service de gastro-entérologie ou de psychiatrie de votre région
- Pour orienter vers les groupes de pair aidance : [alcooliqnesanonymes.be](http://alcooliqnesanonymes.be) ou [vielibre.org](http://vielibre.org)

## Boite à outils

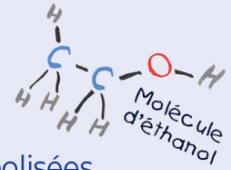
- Pour les patient.es autodidactes, qui cherchent de l'information voire un accompagnement anonyme : proposer [www.aide-alcool.be](http://www.aide-alcool.be)
- Pour obtenir du matériel d'information à partager en salle d'attente, sur une TV ou les réseaux sociaux : [www.preventionsante.eu/index.php/le-projet/les-outils](http://www.preventionsante.eu/index.php/le-projet/les-outils)
- Pour se former : e-learning accrédité du SPF Santé Publique « Alcool Parlons-en » : <https://eacademy.riziv-inami.health.fgov.be/course/view.php?id=41>
- Fiche info patient à diffuser/imprimer en consultation : [www.mongeneraliste.be/wp-content/uploads/2022/06/Fiche-alcool\\_VF.pdf](http://www.mongeneraliste.be/wp-content/uploads/2022/06/Fiche-alcool_VF.pdf)
- Pour bénéficier d'outil d'aides à la consultation d'alcoologie : cellule Alcool de la SSMG : [www.ssmg.be/avada\\_portfolio/mesusage-de-l-alcool/?portfolioCats=281](http://www.ssmg.be/avada_portfolio/mesusage-de-l-alcool/?portfolioCats=281)



# PARCE QUE MA SANTÉ EST PRÉCIEUSE... JE CONNAIS LES REPÈRES DE CONSOMMATION D'ALCOOL

## ALCOOL... DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une boisson alcoolisée est une boisson qui contient de l'éthanol.  
Vin, bière, alcopop, champagne, porto, whisky... sont toutes des boissons alcoolisées.



## DANS MON VERRE...



## ET DANS MA BOUTEILLE...



**MES REPÈRES  
PAR SEMAINE**

**MAXIMUM 10 UNITÉS D'ALCOOL**

**+  
2 JOURS D'ABSTINENCE**

**+  
MAXIMUM 2 UNITÉS D'ALCOOL PAR JOUR**